

Il est obligatoire de lire ce document, de l'imprimer et de le rapporter signé et daté.

Nom et prénom : **Date du rdv :**

Vous devez être présente à l'heure indiquée, voire 5 minutes avant. En cas de retard de plus de 15 minutes, votre RDV sera annulé sans possibilité de report ni de remboursement

Le port du masque est OBLIGATOIRE. Sans masque, vous ne serez pas accepté(e) dans nos établissements et votre rdv sera annulé, sans report ni remboursement.

Vous devez venir seul(e). Aucun accompagnant ne pourra rentrer dans l'établissement, ni attendre dans notre salle d'attente.

Où se rencontrer? : Anna est disponible du lundi au samedi. Elle se déplace sur Carqueiranne, Boulogne Billancourt et Nancy mais reçoit uniquement sur rdv. Merci de contacter le 04 94 07 48 75 pour la prise de rdv. Sur Carqueiranne, l'adresse est le 24 avenue Jean Jaurès 83320 Carqueiranne, au fond d'une petite allée qui longe la galerie d'art. Vous devez vous garer au parking de la mairie. Il n'est pas possible de se garer dans notre rue. En IDF, 38 rue Nationale, 92100 Boulogne Billancourt, Métro Billancourt, Ligne 9. Nous appeler au 07 60 07 28 49 pour avoir les codes d'accès, une fois devant le portail. Sur Nancy, 18 rue Robert Schuman Zac de Breuil, 54 Messein chez ITC INOVEL devant Euro Carrelages. Parking gratuit.

Vous avez versé un acompte de 90€ : Cet acompte est valable uniquement pour les prestations maquillage permanent avec Anna sur Boulogne Billancourt, Messein ou Carqueiranne. L'**acompte** est un 1^{er} versement sur l'achat d'une marchandise ou d'une prestation de services. Le professionnel et le consommateur sont chacun obligés de tenir leur engagement. Un contrat, un bon de commande, ou le fait de verser un **acompte** sont considérés comme un engagement. Le vendeur qui se rétracte doit rembourser l'**acompte**. L'acheteur qui se rétracte doit payer la totalité de la prestation même s'il refuse l'exécution du contrat. Cet acompte ne sera plus remboursable si vous annulez dans les **48 heures** qui précèdent votre rv et peu importe la raison. Avant les 48 heures, il vous est possible de décaler ce rv une seule fois. Merci également de noter que, dans le cas d'un retard de plus de 15 minutes, le rdv est annulé, l'acompte perdu, non remboursable.

Comment dois-je régler ? Uniquement par CB ou espèces. Les chèques ne sont pas autorisés.

Votre état de santé : Vous ne devez rien nous cacher. Bien que nous ne soyons pas médecin et sans rentrer dans votre vie privée, il est obligatoire de nous assurer que vous ne présentez aucune contre-indication à la prestation maquillage permanent. Aucune grossesse, maladie évolutive, maladie auto-immune, antibiotiques etc...demandez conseil à votre médecin traitant avant de venir à votre rdv.

Vous avez pris rv pour une prestation mais au final une fois présente, vous changez d'avis : merci de noter que vous serez redevable de la somme totale de la prestation réservée.

En quoi consiste le maquillage permanent? : Il s'agit d'une effraction cutanée superficielle faite à l'aide d'une aiguille stérile qui permet l'implantation d'un pigment REACH (répondant aux nouvelles normes européennes 2022) dans la peau. Cela se rapproche du tatouage. La tenue varie selon les individus et les teintes choisies. Un sourcil blond s'effacera plus rapidement qu'un eye liner noir. La tenue est de plus ou moins 1 an mais peut être quasi à vie dans le cas de certaines couleurs. Le travail ayant un rendu naturel, il faut envisager une reprise par an (tarif entretien annuel soit 50% du plein tarif en vigueur) pour conserver un maquillage permanent esthétique mais cela n'est pas obligatoire. Passé le délai d'un an, le maquillage permanent pourra avoir mal vieilli et ne plus être esthétique. De plus, il ne disparaît jamais vraiment totalement. Le législateur considère cela comme un acte irréversible.

Quelles sont les prestations réalisées par Anna? : Le crédo d'Anna est de ne faire que du naturel.

Les bouches sont légères dans les teintes de rosées, rouges, orangées, mais aucun marron. Anna manie couleurs claires et foncées, joue avec les ombres, lumières et différentes aiguilles pour réaliser une bouche pulpeuse et très naturelle.

Pour les sourcils, Anna vous propose 4 techniques : poil à poil hyper réaliste ou effet poudré ou poudré sophistiqué et combi mixte, mélange de poudré et poil à poil. Le prix ne change pas.

Les eye liner sont fins avec de jolies pointes qui font pétiller votre regard. Pour un regard plus soutenu, vous opterez alors pour un fard léger ou soutenu qui viendra habiller votre paupière d'une teinte allant du noir effet smoky, au gris, en passant par le vert, le bleu ou le marron fumé.

Est-ce douloureux? : Bien que la douleur soit une notion subjective, certaines personnes peuvent ressentir une certaine gêne pendant la séance. Vous pouvez demander conseil auprès de votre médecin traitant ou d'un ophtalmo afin de vous faire prescrire un anesthésiant de contact (type crème EMLA ou générique pour les sourcils et la bouche à appliquer une heure avant en couche épaisse) ou un collyre anesthésiant (type CEBESINE, TETRACAINE, OXYBUPROCAINE) pour les yeux à mettre dans vos yeux, sans lentille, 10 minutes avant votre rdv. Vous lirez bien la notice avant l'utilisation de ces deux médicaments car il faut les appliquer avant le rdv et certaines contre-indications sont possibles. Il est de votre responsabilité de bien lire la notice et de vous appliquer le produit. Attention certaines pharmacies peuvent refuser de vous les délivrer. Sachez cependant, qu'ils vous apporteront un grand confort pendant la séance.

Combien de temps dure la séance? : Le rdv peut durer entre 1h à 2h selon la zone que vous avez choisi de pigmenter.

Comment évolue le maquillage permanent? : Merci de noter qu'il y a une imprévisibilité de résultat et que le résultat ne peut vous être garanti. En effet il existe des aléas thérapeutiques propres à chaque individu qui peuvent altérer la tenue de la couleur même entre les deux premiers rdv. La disparition de votre pigmentation est également progressive et ne s'efface pas d'un seul coup. Les tarifs comprennent 1 retouche uniquement à effectuer obligatoirement entre 4 et 6 semaines après le premier rdv pour permettre à la peau de parfaitement cicatriser. Si vous deviez décaler ce rdv de retouche et peu importe la raison vous ne pourriez pas dépasser les 8 semaines après le premier rdv, faute de quoi votre retouche sera perdue. La tenue est de plus ou moins 1 an. Le travail ayant un rendu naturel, il faut envisager une reprise par an (tarif entretien annuel) pour conserver un maquillage permanent esthétique. Toute retouche supplémentaire avant 1 an est facturée 80 euros et peu importe la raison.

Dois-je préparer ma peau avant la séance? : Il est important que la pigmentation se fasse sur une peau propre et bien hydratée. Nous vous demandons de faire obligatoirement un gommage de la zone concernée (sauf les yeux) la veille de votre rdv et de bien hydrater et cela très régulièrement avant le rdv. De plus, depuis le décret de 2008, nous ne sommes plus en mesure de pigmenter tout le monde. Nous devons nous assurer que vous ne présentez pas de contre-indications et présentez une 'peau propre et sans lésion'. Vous ne devez pas être enceinte, en phase d'allaitement, ni en cours de traitement médical ou porteuse d'une maladie évolutive. En cas de doute, rapprochez-vous de votre médecin traitant pour vous assurer que vous pourrez être pigmentée. La zone pigmentée sera nettoyée puis désinfectée. Aucune pigmentation n'aura lieu sur une peau abîmée ou présentant un quelconque doute. En cas de doute, ou de traitements médicaux, il est de votre responsabilité de vous assurer que la pigmentation est possible en vous rapprochant de votre médecin traitant avant la prise de rdv. Pour les bouches, nous vous demandons de prendre obligatoirement un traitement oral en prévention de l'herpès labial qui est un virus pouvant apparaître après le maquillage permanent de la bouche, même si vous n'en avez jamais fait. Votre médecin vous indiquera le traitement à prendre (Zovirax, Zelitrex, Acyclovir, Vaccynotoxynum) ainsi que la posologie à prendre. Pour éviter les gonflements ou douleurs, nous vous recommandons là encore la prise d'EXTRANAZE et ARNICA 9CH que vous pouvez acheter en pharmacie. La posologie vous sera confirmée par la pharmacie.

Est-ce que l'on peut choisir la couleur? : Naturellement, rien ne vous sera jamais imposé. Les couleurs les plus flatteuses seront choisies de concert. Cependant dans un souci de naturel et d'élégance, aucune teinte foncée ou tracé farfelu ne sera effectué. Nous refusons de pigmenter les contours de bouche épais et foncés.

Est-ce que l'hygiène est respectée? : Chaque prestation est faite à l'aide d'une aiguille neuve et stérile ouverte devant vous. Cette aiguille n'est pas gardée pour votre retouche. Le port des gants est obligatoire. Votre peau est désinfectée avant et après la prestation. Les pigments répondent aux normes européennes en vigueur.

Y a-t-il des contre-indications? : La législation en vigueur depuis 2008 impose, outre des règles d'hygiène, des conditions restrictives quant à l'état de santé de la personne qui reçoit la prestation. Sans qu'une liste détaillée ait été établie, nous vous invitons à vous rapprocher de votre médecin traitant pour avoir confirmation que vous pouvez être pigmentée et ne rien cacher de votre état de santé. De même, aucune femme enceinte ou en phase d'allaitement ne sera pigmentée.

Est-ce que je serai présentable après la séance? : Selon les individus et les zones tatouées, un léger gonflement peut être perçu ainsi qu'une petite rougeur passagère. Ces inconvénients peuvent durer 48h après le rdv. Vous pouvez prendre des produits en pharmacie sur les conseils de votre médecin tels que EXTRANAZE pour les gonflements, ARNICA pour les hématomes et douleurs.

Quels sont les risques? : Le risque zéro n'existe pas. Chaque acte implique une effraction cutanée qui peut être à l'origine d'infections si la peau n'est pas désinfectée, si le matériel pénétrant la barrière cutanée n'est pas stérile ou si l'ensemble des règles d'hygiène n'est pas respecté. Tous les maquillages permanents entraînent de minimes saignements ou de microscopiques projections de sang ou de liquides biologiques et peuvent donc transmettre des infections (bactériennes pour la plupart) mais aussi des virus, des hépatites B et C et également le virus du Sida. L'infection peut passer de client à client par le biais des instruments s'ils ne sont pas correctement stérilisés ou qu'ils ne sont pas neufs, mais aussi de l'opérateur en cas de pique accidentelle. Nous veillons scrupuleusement aux respects de ces normes et le centre Anna Dermo de Carqueiranne est le premier centre privé du Var à avoir reçu l'habilitation Hygiène et Salubrité.

Quelles sont les précautions à respecter? : La cliente doit veiller aux règles élémentaires d'hygiène corporelle. Un traitement préventif oral contre l'herpès est obligatoire avant la pigmentation de la bouche. Demandez conseil à votre médecin car ces médicaments sont uniquement disponibles sur ordonnance ; la posologie à suivre vous sera communiquée par votre médecin traitant. Les soins locaux constituent un facteur important de la durée et de la qualité de la cicatrisation. L'exposition à certains environnements doit être interdite. Il vous est fortement déconseillé pendant 6 jours, de baigner la zone tatouée, de gratter les croûtes, de maquiller sur la pigmentation, d'aller au sauna, hammam ; pas de sport, pas de soleil, pas de gommage du visage. En outre, l'application d'une crème cicatrisante en vente chez Anna Dermo est recommandée 3 fois par jour pendant 6 jours.

Quels sont les tarifs? : Vous pouvez consulter tous les tarifs des prestations sur l'onglet Tarifs du site www.annadermo-maquillagepermanent.fr.

Nous vous proposons un règlement en 3 / 4 fois sans frais par CB sous certaines conditions et avec l'apport de certains documents. Ces derniers sont les suivants :

votre carte bleue ou celle de la personne qui règle la prestation

une copie recto-verso de la pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité et passeport, pas de permis) de la personne qui règle et qui porte le même nom que la carte bleue. La pièce d'identité doit être en cours de validité.

un RIB du compte bancaire basé en France métropolitaine au même nom que la carte bleue et pièce d'identité. Les rib, cartes bleus de société ne seront pas acceptés.

Est-ce qu'un tracé est effectué AVANT la pigmentation? : Oui. Chaque prestation commence par un tracé qui nous permet de choisir ce qui vous embellira au mieux. La pigmentation ne commence qu'une fois que vous avez donné votre accord.

Est-ce que je dois épiler mes sourcils avant mon rdv? : Vous pouvez laisser votre ligne naturelle. Nous procéderons ensemble si besoin, à une légère épilation, mais nous garderons au maximum votre courbe naturelle.

Est-ce que je peux choisir la couleur? : Oui, rien ne vous est imposé. Mais aucune couleur farfelue ou inesthétique ne sera utilisée. L'objectif est de vous embellir de façon naturelle et élégante et pas de vous tatouer de façon grossière pour 10 ans. Donc si vous souhaitez un contour de bouche foncé type chocolat, il faudra vous adresser à une autre technicienne.

Comment se passe l'après séance? : Immédiatement après la séance, un léger gonflement est perceptible ainsi que quelques rougeurs diffuses. Tout ceci disparaît sous 72 heures.

Comment évolue la couleur et le tracé? : Immédiatement après, la couleur est plus foncée et le tracé semble épais. Au fil des jours, cette couleur se patine et le tracé semble beaucoup se réduire. Parfois, vous aurez même l'impression qu'il n'y a plus rien. Cette étape transitoire dure entre 3 et 4 semaines. Il est donc inutile de vous inquiéter car non seulement, la pigmentation vous paraîtra petit à petit plus vive et lumineuse, mais la retouche est prévue pour palier aux éventuels manques. La tenue est de plus ou moins 1 an mais le travail est naturel. Il faut envisager une reprise par an (tarif entretien annuel) pour conserver un maquillage permanent esthétique.

Est-ce que je peux me maquiller juste après la séance? : Non pendant 6 jours, il est conseillé uniquement d'hydrater la zone tatouée et d'éviter tout contact avec des produits cosmétiques teintés, pailletés, poudrés. Il faut laisser la zone libre de tout produit qui risquerait d'altérer le bon déroulement de la cicatrisation.

Cette liste n'est pas exhaustive. En cas de doute, contactez-nous au 04 94 07 48 75 du lundi au samedi.

Signature :